

ARRIMAGE DE CHARGES

Références réglementaires :

Art 6 et 8 OPA

Prérequis :

- Aucun prérequis nécessaire.
- 18 ans atteint

Durée :

- 1 jour

Supports de cours :

- Diaporama
- Films / vidéo
- Photos
- Exposé participatif
- Mise en situation pratique
- Documents Suva

Validation :

- Quiz théorique
- Evaluation pratique
- Attestation de formation ayant satisfait à l'évaluation

Publics concernés :

Opérateur de chargement, chauffeurs

Objectifs :

- Visualiser les conséquences d'un mauvais arrimage sur une marchandise dangereuse
- Connaître la réglementation Suisse, Européenne
- Comprendre les responsabilités de chacun des acteurs
- Estimer les forces physiques et les sollicitations induites suivant le mode de transport utilisé
- Identifier les différents types de moyens de transport et les points d'ancrage associés
- Déterminer les différentes méthodes d'arrimage et les équipements d'arrimages associés
- Connaître les différents équipements d'arrimage (sangles, crochets, anneaux, élingues, chaînes, tendeurs, filets, tapis antiglisse...) et leur capacité
- Contrôler le bon état des moyens de transports, des points d'ancrage dont il dispose, et des équipements d'arrimage utilisés
- Contrôler l'état des charges à arrimer et des organes d'arrimage dont elles disposent
- Réaliser un arrimage complexe selon les instructions fournies et les règles de l'art puis vérifier son efficacité
- Réaliser des arrimages simples sans instructions d'arrimage selon les règles de l'art

Théorie et pratique :

- Introduction (conséquences d'un mauvais arrimage et statistiques)
- Bases juridiques et responsabilités
- Bases physiques de l'arrimage des charges
- Résistance des structures de carrosserie
- Équipements et outils d'arrimage
- Règles de chargement
- Méthodes d'arrimage des charges
- Exercices pratiques avec les marchandises expédiées par l'entreprise
- Évaluation théorique des acquis
- Conclusion et discussions fin de formation